L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 JANVIER 1868 Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; six mois, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.

Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées jusqu'à fin.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré..	$12 net.	$22 net.	$30 net	$50 net	$75 ne
Deux "	22 "	33 "	50 "	80 "	125 "
Trois "	30 "	55 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	230 "	410 "	620 "
Quatorze	95 "	175 "	250 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	260 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	300 "	400 "	750 "	1200 "

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 30 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Shérif, à 10 heures 1/2, sur les lieux—Le fonds d'une pharmacie située à l'angle des rues de l'Esplanade et Bourgogne.

Par A. Lange, comptable, à midi—Un fonds de magasin de groceries, situé rue Bourbon, près Conti.

Par Thomas & Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Cinq lots de terre situés dans le Deuxième District, bornés par les rues Conti, White Broad et Promenade Carondelet.

Aussi—Jolie propriété, No 695 de la rue Ste Anne.

Par F. Fernandez & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane,—500 lots de linge fait, de soieries, comprenant un assortiment général.

Par Hoffman, Marks & Co—Continuation de la vente du stock au No 174, rue du Canal.

Et au No 38 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie et chapeaux, sans réserve.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—Marchandises sèches, linge fait, chemises et chapeaux.

Par Holz, Bloom & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan—Grande vente sans réserve, de marchandises sèches et d'articles de fantaisie.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures et demie—Le contenu du café situé au coin des rues Orléans et Bourbon—Liqueurs, vins, &c., et les installation, meubles, billard, &c., et le bail de deux ans.

Aussi—Linge de corps, montre et chaîne en or.

Par Montgomery, Bros. & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp, 87—Vente régulière de meubles. Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier—Magnifiques chevaux appareillés et de monture, chevaux de harnais, mulets, voitures, buggies, wagons, harnais, &c.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Tamis en cuivre et en fer.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines—sans réserve.

Par Eugène Tourné, sur la Levée, vis-à-vis du marché aux viandes—Limons et oranges.

Par A. Felber, au No 46 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie, chapeaux, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 33 Vieille Levée

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan, d'oranges et limons, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures après-midi, au débarquement du brick Alexandre, venu de Palerme, par Eug. Tourné, encanteur.

ATTENTION!

☞ Aux pharmaciens—Le Shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M. sur les lieux, à la vente publique et adjudication du fonds et du terme restant du bail d'une pharmacie située à l'angle des rues de l'Esplanade et Craps, Troisième District.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Meubles.—M. Chs. T. Nash vendra, aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, rue St Charles, No 455, les meubles de maison et ustensiles de cuisine, draps de lit, verrerie, &c, &c. Voyez l'annonce à la colonne des encans.

☞ L'attention des marchands de linge confectionné est appelée sur la Grande vente d'habillements fins de saison que font aujourd'hui jeudi, 30 janvier, MM. Fernandez & Co., encanteurs, à leur salle d'encan, No 44 rue Vieille-Levée, entre les rues Douane et Bienville, à 10 heures du matin.

La vente est faite sans réserve aucune.

Les acquisitions de M. Seward.

Nous admirons réellement la sérénité imperturbable avec laquelle le secrétaire d'Etat de M. Johnson conduit ses négociations pour l'achat de nouvelles îles dans les deux grands Océans. M. Seward ne paraît nullement se préoccuper de la crise politique qui menace de renverser le Président et son administration avant l'expiration de son terme légal. Il ne paraît même pas s'inquiéter de la proximité de ce terme. Son esprit, planant au-dessus des mesquines intrigues de parti qui s'agitent entre le Capitole et la Maison Blanche, poursuit paisiblement la réalisation de conceptions politiques qui devront porter leurs fruits dans l'avenir et faire un nom à celui qui en aura été l'initiateur. Comme tout homme d'Etat convaincu d'être dans le vrai, il pose les jalons de son œuvre sans redouter les obstacles qu'elle pourra rencontrer à son début, mais, au contraire, avec la confiance que, si elle est interrompue, ce ne sera que momentanément et qu'elle devra naturellement être reprise par ceux qui lui succèderont dans la direction des affaires étrangères de l'Union.

M. Seward est loin d'être exempt de défauts et de travers mais il est doué d'une qualité précieuse chez les hommes d'Etat, la persévérance. Il s'est fait, au début de la guerre, de singulières illusions sur la portée du mouvement sécessioniste—de ce qu'il appelait la rébellion—mais c'est à sa confiance inébranlable dans le triomphe final de l'Union qu'ont été dus en grande partie les gigantesques sacrifices et les efforts persistants qui ont amené ce triomphe.

M. Seward a été l'âme de la politique dont Lincoln n'était guère que le porte-voix grossier. Aujourd'hui, le secrétaire d'Etat soutient avec la même ténacité et la même confiance dans le succès final, la politique de reconstruction de l'Union et de restauration de la Constitution dont M. Johnson est le champion, contre les résistances factieuses du parti radical. La victoire ne lui paraît pas douteuse, car avec son chef, il a foi dans le bon sens du peuple américain. Il conduit donc sa politique extérieure comme s'il était certain que les difficultés intérieures ne seront que passagères. Nous ne serions même pas étonnés qu'il crût à la réélection de M. Johnson et qu'il ne se flattât ainsi de pouvoir rester en fonctions comme secrétaire d'Etat assez longtemps pour mener à bonne fin tous ses plans d'acquisitions.

On a fait beaucoup de plaisanteries sur la soi disant manie dont M. Seward a paru saisi depuis la cession de l'Amérique russe aux Etats-Unis, et la presse ne nous paraît pas avoir envisagé la question aussi sérieusement qu'elle mérite de l'être. Ces achats à l'amiable auxquels procède tranquillement et sans bruit le Secrétaire d'Etat indique chez lui une prévision de l'avenir empreinte d'une profonde sagacité et qui, loin de faire souffrir ses compatriotes, devrait leur inspirer autant de respect et de fierté qu'elle peut causer d'inquiétude aux puissances européennes.

Les événements qui se sont accomplis dans le Nouveau-Monde depuis 1861 ont fait penser à M. Seward que le moment était venu où les Etats-Unis pouvaient, sans danger pour leur sécurité et leur indépendance, renoncer à la politique traditionnelle que leur avaient sagement recommandée les fondateurs de la république, pour en adopter une nouvelle plus conforme à leur grandeur actuelle et propre à étendre au dehors leur influence politique en même temps que leurs relations commerciales. M. Seward a considéré comme établie deux faits, savoir: que les Etats-Unis n'avaient plus à craindre l'intervention des puissances européennes dans les affaires de l'Amérique du Nord, puisque ces puissances avaient laissé échapper une occasion qui ne se représentera plus pour y intervenir utilement, et qu'en second lieu chaque nation européenne avait compris qu'elle aurait plus à perdre qu'à gagner dans une guerre avec l'Union et qu'elle chercherait conséquemment à éviter les conflits plutôt qu'à les provoquer.

L'accroissement de population des Etats-Unis continuant dans une progression mathématique facile à calculer, M. Seward s'est dit que ces pays acquerraient bientôt une puissance telle que non-seulement il n'aurait à craindre aucune immixtion étrangère chez lui, mais qu'aucune il pourrait étendre son influence sur les affaires des autres continents. Or, le moyen pour une nation d'étendre son influence sur les pays lointains c'est de donner à sa marine le plus grand développement possible.

Pour quiconque a suivi les progrès rapides faits par la marine commerciale des Etats-Unis depuis vingt ans, il n'est pas douteux que cette nation ne soit appelée dans un temps très prochain, à détrôner la Grande Bretagne de la royauté des mers que celle-ci a eue sans partage depuis plusieurs siècles. Il y a eu, il est vrai, dans les progrès de la marine américaine, un temps d'arrêt causé par la guerre, et ce mal n'a pas encore été complètement réparé. Mais l'essor sera bientôt repris et les américains finiront par l'emporter. Comme la navigation à vapeur est incontestablement appelée à remplacer la navigation à voiles, M. Seward, en prévision de l'avenir qu'il entrevoit, veut assurer à son pays la possession de stations navales dans les différentes mers du globe. Ces stations serviront à la marine de commerce pour ses entrepôts, ses dépôts de charbon, ses correspondances entre les différentes lignes. En cas de guerre entre d'autres nations, les bâtiments des Etats Unis n'auront pas à subir les inconvénients du blocus des ports appartenant aux belligérants, puisqu'ils auront des stations indépendantes; tandis que dans une guerre, où les Etats-Unis seraient engagés, ces stations offriraient un abri à leurs bâtiments marchands, et des points de ravitaillement et de ralliement pour leurs escadres. Ces ports offriraient encore aux corsaires américains des marchés pour la vente de leurs prises, vente qui, d'après le nouveau droit international européen, ne peut plus s'opérer dans les ports des puissances signataires du traité par lequel ont été abolies les lettres de marque.

L'achat de l'Amérique russe et celui de l'île de Saint-Thomas qui a la meilleure rade du golfe du Mexique, ne sont que le prélude d'autres établissements du même genre. M. Seward veut avoir une station dans le milieu du Pacifique, une autre dans le milieu de l'Atlantique, d'autres dans les mers de la Chine et de l'Inde; et une fois ces acquisitions faites, il compte sur l'esprit d'entreprise de ses compatriotes pour tirer parti des ressources maritimes et commerciales qu'elles offriront.

Un jour ou l'autre, la puissance anglaise dans l'Inde, déjà ébranlée, finira par être renversée. Ce n'est donc pas une prévoyance à dédaigner que celle qui consiste à mettre les Etats-Unis en mesure de recueillir cette riche succession. Les radicaux aveuglés par leurs mesquines préoccupations de parti, ne comprennent rien aux considérations générales qui inspirent ces négociations entamées par M. Seward, mais le peuple américain accueille ces projets avec plus de faveur, parce qu'ils flattent ses instincts et son orgueil national. Ce n'est que plus tard qu'on comprendra tous les avantages que les Etats-Unis pourront tirer, en temps de paix comme en temps de guerre, de ces postes qui permettront au drapeau de l'Union de flotter sous toutes les latitudes du globe. La politique de M. Seward n'est pas d'ailleurs une politique nouvelle; il ne fait que suivre les errements de l'Angleterre, et il fait preuve en cela de cette sagacité qui distingue la race anglo-saxonne et qui sert merveilleusement l'instinct de domination qui chez elle s'allie à l'esprit mercantile.

INSTRUCTIONS MILITAIRES CONCERNANT LES AFFRANCHIS ET LEURS GAGES.

Quartier-général, Bureau des Affranchis, Nlle-Orléans, 23 janvier 1868.

CIRCULAIRE 1.—Afin de mettre à effet les instructions contenues dans une lettre du département de la guerre, Bureau des Affranchis, datée à Washington du 7 janvier 1868 et pour subvenir aux extrêmes besoins occasionnés par le manque de travail pour les affranchis, les planteurs se trouvant dans l'impossibilité de fournir des provisions, il est annoncé par la présente, qu'autant que cela sera au pouvoir du Bureau, assistance sera prêtée en pareil cas sous les règles suivantes:

ART. I.—2. Des copies en duplicata de contrat, sous lesquels les affranchis sont employés, *doivent être enregistrés au bureau de l'Agent pour la paroisse.*

2. Pour fournitures de farine de maïs et de viande, avancées par le Bureau, un *privilège* sera pris sur les récoltes et ustensiles employés dans la culture, pour le remboursement du montant de ces avances.

Ces fournitures seront faites chaque mois, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus nécessité de le faire, et dans chaque cas, le privilège existera comme il est dit ci-dessus.

3—Sur le reçu par le planteur des fournitures du premier mois, il déposera au Bureau de l'agent de la paroisse, *des bons en duplicata, avec bonne et suffisante garantie,* jusqu'à concurrence de $1,500 pour chaque somme de 20 affranchis employés, stipulant que pour des fournitures faites par le Bureau aux affranchis employés comme travailleurs sur sa plantation pendant l'année 1868, il s'engage à rembourser au Bureau, avant l'expiration de la dite année, le plein coût de ces provisions, avec le produit des récoltes ou autres produits de l'industrie, exploitée par lui, ou avec la vente des outils aratoires, employés sur son habitation; et il consent en outre, lorsque les dites récoltes ou autres produits sont prêts pour le marché, à ce que ces produits ou portions soient expédiés à tels marchands qui pourront être désignés par le Bureau, dans la ville de la Nlle-Orléans, Le., et que, immédiatement sur la vente des dites récoltes, un montant suffisant, tout s'il le faut, sera remis à l'officier compétent du Bureau, en liquidation des dettes contractées pour provisions avancées. Il stipulera en outre et conviendra que, s'il y a une balance due au Bureau après un semblable emploi du produit des récoltes, alors les ustensiles et outils aratoires et autres biens de la plantation seront affectés en garantie.

Une copie du contrat et de la caution sera envoyée à ce quartier-général, par le sous-assistant commissaire de service dans la paroisse.

ARTICLE II—Afin de systématiser la remise des provisions comme cela est indiqué dans l'article qui précède, les instructions détaillées qui suivent sont strictement recommandées:

1—Un planteur qui ne peut fournir des provisions aux affranchis qui travaillent pour lui, et qui désire se les procurer au Bureau, s'adressera à l'agent du Bureau de la paroisse, et déposera des affidavits en duplicata, déclarant le nombre d'affranchis pour lesquels il désire des rations pour le mois, et spécifiant le nombre de livres de farine de maïs ou de pains bis et le nombre de livres de viande nécessaire pour la subsistance des affranchis sur la plantation, et, en outre, qu'il ne peut leur fournir des vivres d'aucune autre manière; l'agent de la paroisse, après s'être assuré de la responsabilité du planteur, du nombre d'affranchis qu'il emploie et de la nécessité de faire les avances demandées, enverra à ce quartier-général un duplicata de l'affidavit et une demande d'approbation. Les provisions seront alors fournies et expédiées à l'agent du Bureau de la paroisse.

2—Le coût des provisions, y compris les frais de transport à l'agent, seront mis au compte du planteur qui les requiert par l'officier qui les procure et les expédie.

3—Sur le reçu des provisions, l'agent du Bureau de la paroisse les fera transporter, s'il le faut, à la plantation où elles font besoin.

5—Les frais du transport seront une charge additionnelle contre le planteur, et l'agent rapportera à l'assistant commissaire des subsistances, à ce quartier-général, le montant de cette charge additionnelle, afin qu'il soit enregistré sur ses livres.

6.—Sur la remise des vivres au planteur, il en donnera un reçu à l'agent avec toutes les spécifications nécessaires, avec le coût des fournitures, y compris tous les frais jusqu'au moment de la remise par l'agent du Bureau de la Paroisse.

7.—Ces reçus seront en duplicata, et à chacun sera attaché un consentement du planteur, donnant au Bureau un droit formel ou premier privilège sur les récoltes et instruments aratoires, comme il est dit plus haut. L'agent gardera alors une copie et enverra un duplicata à l'assistant-commissaire des subsistances, à ce quartier général.

8.—Au bout de chaque mois, l'agent de paroisse enverra à ce quartier-général un plein rapport de toutes les fournitures faites conformément à ces instructions.

9—Les agents du Bureau ne devront jamais oublier que la distribution de ces provisions est seulement dans le but d'assurer de l'emploi aux affranchis, en mettant le planteur à même de leur fournir des vivres; aussitôt que le planteur pourra, par une cause ou par une autre, fournir lui-même à ses employés les subsistances, les fournitures du Bureau devront cesser immédiatement, et le fait en sera rapporté à ce quartier général, afin que le compte avec le planteur puisse être clos.

Dans l'adoption de ce système, les agens sont chargés de conseiller aux affranchis de faire des contrats à travail, pendant l'année, pour des gages stipulés par mois, dans tous les cas où le planteur peut agir ainsi.

L'expérience des deux dernières années a clairement démontré le désavantage de travailler pour les parts. Il faut donner la préférence au premier système, quand il est praticable, attendu qu'il établit le travail sur une base certaine et fixe, prévenant par là des complications sans fin et de nombreuses difficultés incidentes au système des parts.

Dans cette connexion, les agents sauront que leur action relativement au caractère des contrats avec les affranchis doit être *advisory* et non *compulsif*. L'affranchi est autorisé à faire son contrat aux conditions qui lui conviendront le mieux.

Beaucoup de planteurs, faute de moyens, ne peuvent payer de gages aux affranchis et peuvent seulement les employer suivant le système des parts dans les récoltes venues. Dans tous ces cas les agents du Bureau, quand ils y seront invités, donneront toute assistance nécessaire, dans la mesure des ordres existants.

ARTICLE III—Des rapports mensuels de "pauvres et indigens", spécifiés dans la circulaire No 19, séries de 1867, de ce quartier général, seront faits et adressés comme par le passé, et ces rapports devront contenir seulement les noms des pauvres qui sont incapables de travailler ou de s'entretenir autrement, et auxquels la paroisse ou les autres autorités locales n'ont pu prêter l'assistance nécessaire, pour les empêcher de souffrir de la famine et de la misère.

Le plus grand soin sera pris par les agents de ne pas mêler les rapports des indigens et des pauvres avec les états concernant les travailleurs qui reçoivent assistance par le moyen du planteur. Dans tous les cas, leurs rapports doivent être distincts et séparés.

Les subsistances pour les indigens et les pauvres seront fournies gratuitement et le compte en sera tenu suivant les instructions promulguées jusqu'ici.

Les blancs nécessaires seront fournis aux agents qui en feront la demande à ce quartier général.

Par ordre du major gén. brév. R. C. BUCHANAN, de l'armée des E. U., assist.-commissaire.

LUCIUS H. WARREN, capt. du 39e, dinf. des E. U., agissant comme ass. gén.

Officiel: J. M. LEE, A. A. G.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

MEXIQUE—Nous avons reçu, hier soir, par la malle apportée par le steamer *Sonora*, des journaux de Mexico jusqu'au 11 janvier et de Vera-Cruz jusqu'au 14. Nous supposons que la malle n'a pas été complètement distribuée, car nous devrions avoir des dates plus récentes de cette dernière ville. Les journaux que nous avons reçus contiennent les débats du Congrès qui offrent peu d'intérêt pour nos lecteurs. *El Boletin Republicano* annonce qu'il va publier un manifeste important du Congrès.

THEATRE DE L'OPERA.—On donne, ce soir, la seconde représentation des *Dragons de Villars*, opéra-comique en 3 actes de Maillart, qui sera chanté par mesdames Aubibert et Gravier et MM. Damiani, Le Chevalier, Tholer, Goujon. On annonce pour samedi la première représentation de *Rigoletto*.

BALS MASQUÉS DE L'OPÉRA.—Samedi aura lieu le second bal masqué de l'Opéra et nous pensons que toute la jeunesse dansante s'y rendra. Le carnaval finit le 26 février et il faut mettre le temps à profit. Le premier bal a eu assez de succès pour nous faire penser que les trois autres en auront encore davantage. Costumes et dominos vont être en demande samedi matin.

Architecte et entrepreneur—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. J. A. Celles, architecte et entrepreneur, qui prévient ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37, Passage de la Bourse. Nous saisissons cette occasion pour recommander M. Celles qui a fait depuis plusieurs années ses preuves à la Nouvelle Orléans comme un architecte habile qui joint l'expérience pratique aux connaissances théoriques. Les matériaux étant à bon marché, le moment est favorable pour les propriétaires qui ont des travaux à exécuter. M. Celles est visible à son bureau, tous les jours, de midi à une heure.

Merchant's Exchange.—Tel est le titre d'une buvette établie rue de la Commune 166, administrée par Frank Herber. On y servira un lunch chaud tous les jours, à partir de samedi, de 11 heures à 1 heure.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—27 janvier.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	37	degrés
Midi	38	"
3 heures P. M.	37	"
6 heures P. M.	34½	"

ACCUSÉS DE VOL.—George Plummer et Alfred Merritt, accusés par MM. Fernandez & Villa, d'avoir en leur possession un dixième d'un billet de la Loterie de Madrid, un portefeuille et divers papiers volés, ont été arrêtés.

RECORDER GASTINEL.—Antoinette Carbany a été condamnée à une amende de $25 pour avoir assailli Mme Ornabée (c).

Samuel Chavery s'est engagé, sous caution, à ne pas tuer Rosa Huger, (tous deux de couleur).

BUREAU DE POLICE.—L'agent de police G. M. Hasse, accusé d'avoir négligé son devoir pour entrer dans un buvette, a été renvoyé de la police.

Aussi, l'agent J. King pour insubordination. Les hommes de police W. Thornton, Thomy Ogle, J. Kyal, G. Dawson, John Conkley et J. Barth ont été suspendus de leurs services pour diverses périodes de 5 à 20 jours respectivement.

Quelques affaires sans importance ont été renvoyées.

INVESTIGATION BAKER.—M. F. Stokes, assistant-commissaire des rues, sous R. W. Stanley, dépose qu'un cheval des épaves fut vendu au recorder Vennard $65, dont, à sa connaissance, $5 seulement entrèrent au trésor de la ville. M. Stanley prit une fois un dray et un cheval pour ses frais. Stanley garda le dray et renvoya le cheval aux épaves, où un autre fut pris en place et envoyé à l'écurie de Stanley par ordre de ce dernier.

Le 21 octobre, il acheta à l'encan qu'il faisait lui-même (le témoin), une vache pour M. Baker, laquelle vache fut conduite au dépôt de la rue Erato. Une autre fois, il acheta pour lui deux vaches et 12 cochons. Il reçut ordre d'envoyer un homme et de lui faire faire une écurie pour vaches; ce qui fut fait aux dépens de la ville.

M. Watters voulait avoir une rue pour percer un filet. Baker lui dit que s'il voulait il pourrait avoir sa rue "moyennant certaines choses" mais non autrement. Cela voulait dire qu'il fallait donner de l'argent.

Les charrettes de la ville ont été employées une fois à transporter du foin pour le cheval du maire Heath et du bois pour M. Baker.

Pendant qu'il était employé par le commissaire des rues, le témoin reçut l'ordre d'employer des hommes dans un but politique. Ils furent payés $10 chacun pour leurs services. Brown et Stanley les payèrent et un nom fut mis sur le rôle pour $50 aux dépens de la ville.

M. McGuinn, contracteur, paya au témoin pour nettoyer les rigoles dans certaines rues $50, ce qui ne fut pas rapporté dans les livres. M. Guinn dit qu'il avait à payer Baker et Brown aussi. Ils disaient au témoin que si M. Guinn lui offrait de l'argent de le prendre. M. Guinn lui compta deux fois $25. Le témoin donna à Stanley plus de la moitié de ce montant.

Le témoin cite plusieurs personnes qui avaient été mises sur la feuille de solde sans avoir fait aucun travail.—Quelques unes sont aussi restées sur la feuille pendant un des mois et parmi elles, William Green qui arrosait la rue autour de la résidence du général Sheridan. Cet homme, par erreur, reçut une fois $49 de trop, qu'il reprit et remit à Stanley.

Jerry McCarthy, qui est sur la feuille de solde No 19 de Baker, soigne le cheval du maire Heath. Le témoin ne fut pas renvoyé mais résigna.

Une lieutenance de police a été offerte au témoin s'il voulait ne pas paraître pour déposer devant le comité. L'offre lui était faite par l'intermédiaire de John Wyman qui tient un magasin de fer rue Tchoupitoulas. Le témoin a été invité à se rendre à cette adresse s'il avait besoin d'argent.

Martin Van Buren (c) dépose qu'un cochon, une truie et 10 petits cochons furent amenés aux épaves et que Baker voulut les acheter.

L'enquête sera reprise vendredi soir.

CONVENTION.—51ème séance.—62 membres sont présents.

Packard, d'Alger, présente une résolution pour nommer un comité qui sera chargé de se rendre auprès du général Hancock pour savoir s'il veut coopérer avec la convention dans le cas où elle ordonnerait une élection des officiers d'Etat le jour où le peuple voterait sur la constitution.

Le juge Cooley regarde la résolution comme inutile, surtout depuis l'ordre récent du général Hancock qui interdit aux Conseils de ville d'élire un recorder pour le 2ème District de la Nouvelle-Orléans.

D'autres membres font observer que la démarche en tous cas sera bonne pour faire connaître d'une manière précise les vues du général Hancock sur la matière.

M. Ludeling se prononce contre la résolution qui, mise aux voix, est rejetée par 23 contre 20.

La convention reprend la discussion sur la constitution et plusieurs articles sous le chapitre "clauses générales" sont adoptés.

Après l'adoption de l'article 118, les règlements sont suspendus et les résolutions suivantes sont adoptées:

Résolu qu'un comité de trois membres soit nommé pour s'enquérir de quelle manière une somme de $3,000 en mandats délivrés aux membres de cette convention pour leur *per diem*, est arrivée aux mains de Thomas Askew, collecteur de la taxe d'Etat, du Premier District de la Nouvelle-Orléans, et a été payée par lui à l'auditeur aujourd'hui.

(MM Hemptead, Antoine et Regan sont nommés pour former le comité.)

Résolu que toute personne qui payera la taxe levée par la convention en mandats de cette convention pour le paiement des membres endossera les dits mandats à cet effet.

Sans pousser plus loin la discussion, la convention s'ajourne à jeudi, 10 heures du matin.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Voici, d'après les relevés du Revenu intérieur, le chiffre de vente des douze principales maisons de commerce de nouveautés de New York, pendant les huit mois commençant avec le mois de mai et finissant avec celui de décembre de l'année dernière:

H. B. Claflin & Cie., $30,747,276; A. T. Stewart, $21,392,000; E. S. Jaffray & Cie., $3,921,000; Lathrop, Ludington & Cie., $5,007,000; Anthony & Hall, $4,113,000; George Bliss & Cie., $5,675,000; Geo. A. Wicks & Cie., $3,027,000; S. B. Chittenden & Cie., $3,033,000; Wm. J. Peake & Cie., $4,619,000; G. Brewer & Cie., $4,824,000; Hoyt, Sprague & Cie., $5,262,000; Benkard & Hutton, $3,515,000. Total $95 millions 137276.

On évalue le chiffre d'affaires des mêmes maisons pendant les quatre premiers mois de l'année qui commence, à environ $47,000,000, ce qui élève le total de douze mois à plus de $142,000,000, sur lesquels la maison Claflin compte pour $46,000,000, et la maison Stewart $32,000,000. Dans ces derniers chiffres ne sont pas comprises les ventes de détail de la même maison, qui s'élèvent à plusieurs millions.

Ces chiffres effrayent l'imagination. Mais ce qui frapperait d'avantage encore, si cela pouvait se supputer en nombres, c'est l'énorme somme d'activité et d'intelligence que représentent ces fabuleuses opérations commerciales.

LES BOXEURS DE ST-LOUIS—Nous avons fait allusion, dans notre numéro d'hier, à la mort d'un jeune boxeur de St-Louis, tué en champ clos par son adversaire. Il paraît que cet accident a mis la puce à l'oreille à la police, qui s'est décidée à arrêter plusieurs personnes, compris les témoins du combat. Voici quelques détails transmis par le télégraphe. Les deux champions étaient deux jeunes gens nommés Thomas McCann et—Reardon. Le lieu de la rencontre était *Bloody Island*, l'île sanglante. L'affaire n'a pas duré longtemps; il n'y a eu en plus de cinq ou six engagements. A la dernière reprise McCann a été pris de faiblesse et on l'a vu chanceler; les bras pendants le long des flancs, il avançait machinalement vers Reardon, lorsque celui-ci lui a lancé un coup terrible dans l'abdomen. Les spectateurs ont crié: "ne frappez plus;" mais Reardon a fait la sourde oreille; il est revenu à la charge, et a donné un nouveau coup plus violent encore à McCann, qui est tombé lourdement sur le sol, et a expiré presque aussitôt.

Une dépêche du 22 porte ce qui suit:

"Tous ceux qui ont été impliqués dans le combat de dimanche dernier,—où Thomas McCann a été tué,—et qui ont été arrêtés, ont été envoyés à la prison de Belleville, pour être déférés au Grand Jury."

(Courrier des Etats-Unis.)

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

L'affaire McCardle.

Le Mississippi bloqué par la glace.

Grand Incendie à Chicago.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 29—Georges Francis Train fait des lectures à Cork devant des assemblées fort nombreuses.

Le témoignage de Shaw, qui est devenu dénonciateur, est généralement discrédité.

Une Cour d'examen a décrété d'accusation l'éditeur du journal "The Dublin Nation".

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 29—Le steamer Cuba, de Baltimore pour la Nlle-Orléans, est arrivé ici aujourd'hui.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 29 *Chambre.*—Le comité des affaires étrangères a rapporté le bill concernant le droit des citoyens américains à l'étranger. Le bill a donné lieu à une avalanche de questions et de suggestions indiquant une grande diversité de vues sur la matière. Ajourné.

La Chambre reprend le bill sur la rétrocession des terres concédées aux chemins de fer du Sud, non achevés. Pill, Actell et Blair s'opposent au bill. Pendant le débat, le fait a été établi que l'Alabama avait 7, le Mississippi 4, la Louisiane 7 et la Floride 17 millions d'arpents ouverts pour la loi du Homestead. Le bill a été remis.

Johnson, de la Californie a demandé la permission de présenter une résolution chargeant le comité judiciaire de s'informer si le Congrès a le pouvoir d'empêcher l'immigration des Chinois et autres races inférieures, et si le bill des droits civils et l'amendement constitutionnel confèrent le droit de suffrage aux Chinois nés dans les Etats Unis.

Pile objecte à la résolution comme une chose burlesque et outrageante pour le sens commun.

Le comité du commerce a été chargé d'examiner la question d'une allocation pour enlever les obstructions à Hell Gate et améliorer le port de l'est de New York.

Un bill réhabilitant Luke Blackburn, de Salisbury, Caroline du Nord, a été référé au comité de reconstruction.

SÉNAT.—Des résolutions de l'assemblée générale du Colorado demandant admission comme Etat, sont lues.

Le bill abolissant la Cour du District oriental du Texas a été indéfiniment ajourné.

Le bill pour la vente des bâtiments cuirassés a passé.

La discussion du bill de reconstruction est reprise et le Sénat s'ajourne.

Washington, 29.—Le comité du Sénat sur les affaires extérieures a fait un rapport favorable sur le traité de réciprocité avec les îles Sandwich.

Cour Suprême.—Armstrong vs les Etats Unis. Débats conclus.

Gaines vs de La Croix et autres, et deux autres affaires occuperont la Cour pendant deux ou trois jours.

De nouvelles questions ont surgi du testament de Daniel Clarke, père de Mme Gaines, et le fameux procès continue.

La sentence de A. V. Kantz, convaincu à Vicksburg par une cour martiale, a été remise et Kantz a reçu ordre de reprendre l'épée et de se rapporter pour service.

Des résolutions réunies rescindant immédiatement l'ordre de Grant et discontinuant le Bureau des Affranchis dans les Etats-Unis seront présentées bientôt.

Le revenu de l'intérieur a reçu aujourd'hui $120,000.

Une grande délégation de marchands de tabac et de manufacturiers est ici pour conférer avec le comité des voies et moyens relativement à la taxe.

2200 familles noires et 480 familles blanches ont reçu des secours quotidiens du gouvernement et des institutions de charités, dans cette ville.

Washington, 29.—L'avocat du gouvernement, dans l'affaire de M. Cardle, demandera vendredi prochain à ce que l'affaire obtienne un nouveau tour de faveur sur le rôle.

80 citoyens, représentant 10 millions de dollars en propriétés, ont pétitionné le Congrès pour qu'il prenne à sa charge toutes les affaires municipales du District de Colombie, en opposition à toute extension de la charte actuelle.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 29—Des résolutions ont été offertes, portant que comme il n'y a que peu de journaux publiés dans l'Etat et que c'est le devoir de tous les citoyens loyaux d'encourager les journaux qui professent des principes républicains et une loyauté absolue envers la Constitution et les lois, ce sera le devoir de la première législature assemblée sous la Constitution faite par cette Convention, de nommer un imprimeur officiel pour chaque district congressionnel de l'Etat. Les officiers de District, de Comté et de Municipalité auront toutes les impressions officielles, y compris toutes les annonces judiciaires insérées dans les dits journaux à des taux de rémunération fixés par la loi.

Le comité de secours a rapporté un appel au Congrès pour allouer sur la taxe levée sur le coton en 1867 dans cet Etat, la somme qui sera nécessaire au Bureau des affranchis pour subvenir aux besoins actuels des citoyens du Mississippi, sans distinction de couleur. D'après les meilleures informations, le comité croit que le besoin existera avant qu'une autre récolte puisse être faite. Envoyé à l'impression.

Est adoptée une résolution pour nommer un comité de neuf pour travailler à la Constitution.

Le vote d'hier, acceptant la démission d'Orr comme président du comité des impressions, a été reconsidéré et il a été décidé, par un vote très fort, de ne pas accepter cette démission.

CONVENTION DE L'ARKANSAS.

Little Rock, Ark. La Convention démocratique, ayant des représentants de toutes les parties de l'Etat, s'est assemblée ici hier. La salle avait été splendidement décorée par les dames. Parmi les délégués il y a un grand nombre d'Allemands et d'Irlandais.

NOUVELLES DIVERSES.

Baltimore, 29—Mme Ed. A. Pollard est allée voir le Dr A. G. More, intime ami de son mari, pour savoir ce que Pollard est devenu. Une difficulté est survenue pendant l'entrevue et Mme Pollard a tiré sur Moore et lui a fait une légère blessure. Ayant refusé de donner caution, elle a été enfermée à la geôle.

Chicago, 29—Un incendie a détruit ici, hier soir, trois blocs de maisons. Perte, près de $3,000,000. Assurances $1,500,000.

Albany, 29—Thos. Dailey, Fénian américain, a été arrêté.

St Louis, 29—La nuit passée a été la plus froide de la saison et aujourd'hui a été le jour le plus froid. Le mercure est descendu à 3 degrés au dessous de zéro. Le fleuve a été pris par la glace hier, pendant la nuit, et deux bateaux du ferry qui avaient tenté de la traverser sont restés au milieu des glaçons. La navigation est arrêtée partout d'ici à Cairo.

La communication est coupée avec la rivage de l'Illinois, mais la glace sera bientôt assez forte pour le passage des attelages.

Cincinnati, 29—La Chambre de commerce a nommé 32 délégués à la convention commerciale qui doit se rassembler à Boston le 5 du mois prochain.

A un meeting des directeurs du chemin de fer du Little Miami E. H. Woodword a été choisi président et W. L. O'Brien agent général.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 29, au soir—Consolidés 93 3/8. Bon, calmes.

Frankfort, 29 au soir—Bons 75 1/8 à 76.

Paris, 29—Bourse plus ferme. Rentes plus élevées.

Liverpool, 29 au soir—Coton sans changement. Vendu 12,000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 29.—Coton plus ferme. Vendu 4000 balles. Uplands 18 à 18 1/3. Fonds publics, inactifs à la clôture. Vieux bons 111 1/8. Or, 141 7/8.

New-York, 29—Argent toujours facile. Prêts sur demande, 4 à 5. Papier de première classe, 6 à 7. L'or, après avoir été à 141 1/8, a clos à 140 7/8. Change calme. Actions solides, sans activité.

Balance à la sous trésorerie, $111,000,000, 5 20 avec coupons 110 1/4. 10-40, 104; 7-30, 107 5/8.

Louisville, 29—Tabac, solide. Vendu 97 b. de 4 à 6. Farine superfine de 7 à 8. Saindoux 13. Coton 15 à 16.

Cincinnati, 29—Farine calme. Provisions nominales. Porc à 20 et 21. Jambons inactifs à 14 1/2. Graisse 13 1/2. Beurre et fromage sans changement. Foin, très languissant, de 13 à 15. Sucre ferme de 15 à 16.

St Louis, 29—Tabac animé et sans changement. Farine solide. Superfine 7 25, Avoine inactive à 67. Provisions nominales. Porc 21. Bacon nominal. Graisse ferme à 12 1/2.

Charleston, 29—Coton actif. Vendu 1,300. Mid. 17 1/2. Reçu 1,000.

Savannah, 29—Coton calme et ferme, actif et fort à la clôture. Mid. 17 à 17 1/4. Vendu 1854.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Louisville, 29—La rivière baisse avec 7 pieds d'eau dans le chenal. Temps clair. Ce jour est le plus froid de la saison. Le thermomètre, ce soir, est à 5 au-dessus de zéro.

Les mariniers disent que le courant de l'Ohio est d'une rapidité étonnante depuis quelques jours. Parti, le Virginia pour la Nlle-Orléans.

Cincinnati, 29—La rivière a baissé de 6 pouces. Il y a maintenant 19 pieds et 4 pouces d'eau dans le chenal. Temps clair.

(Dépêches d'hier soir.)

UN NOUVEAU BILL SUR LE SUFFRAGE

Réponse du gouverneur Pease au général Hancock.

La Havane, 28. — La barque Addie Decken s'est perdue, le 20 du courant, près de la Vera-Cruz.

Tallahassie, 28. *Convention.* — Le préambule du bill des droits a été rapporté par le comité et envoyé à l'impression.

Plusieurs nouveaux comités sont nommés. La convention a été haranguée par le col. Hart, surintendant de l'enregistrement, et par le col. Benson, de New York.

Washington, 28.—Le bill de suffrage de Stevens donne le droit de voter dans toutes les élections présidentielles et sur toutes les questions nationales à tout citoyen des Etats-Unis âgé de 21 ans, qui aura résidé 10 jours dans le district.

Londres, 28—L'expédition d'Abyssinie a gagné Goma, à 12 milles en avant de Sénaffe. Les opérations de guerre vont commencer.

Richmond, 28—Convention: Le comité sur l'éducation a soumis son rapport. Suivant le comité, la législature élira un surintendant des impressions publiques qui sera aussi surintendant de l'éducation et qui, avec le gouverneur ou l'avocat général, constituera le Bureau de l'éducation.

Atlanta, Ge, 28—Convention: La question de secours a été débattue tout le jour et l'ordonnance est finalement renvoyée au comité.

Un ordre général, lancé aujourd'hui, révoque N. C. Barnett, secrétaire d'Etat de Georgie, pour avoir refusé de reconnaître l'autorité du général Meade. L'officier de l'armée détaché comme contrôleur d'Etat doit remplir aussi les fonctions de secrétaire d'Etat.

Galveston, 29—Le gouverneur Pease a répondu au général Hancock. Il nie toutes les positions prises par le général, et affirme que plus de 100 homicides ont été commis dans le Texas pendant les derniers douze mois, et si, dit-il, le général Hancock connaissait mieux l'Etat, ses conclusions seraient différentes.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

APPEL DES FENIANS AU PEUPLE ANGLAIS.

On lit dans le *Times*:

"Les fénians américains ont adressé au peuple anglais un Manifeste des plus emphatiques pour faire appel à sa sympathie et à son concours dans l'accomplissement de l'œuvre qu'ils ont entreprise. Cette œuvre, disent-ils, c'est l'établissement d'une république, et ils prétendent que les Anglais n'ont pas moins de raisons que les Irlandais de souhaiter ce nouveau régime, et qu'en réalité, dans le fond de leur âme, ils le désirent tout autant. Les uns comme les autres partagent la même misère, gémissent sous la même oppression et soupirent également après leur délivrance.

"Ce Manifeste est adressé par le président et le sénat de l'Association fraternelle des fénians d'Amérique au peuple anglais, ami de la liberté, et il est signé des représentants des cercles féniens de toutes les Etats de l'Union.

"Voici comment débute cette Adresse:

"Frères, il en est des nations comme des individus: la Providence, dès qu'il lui plaît, punit l'injustice et l'iniquité, et les misères qui ont accablé l'innocente race irlandaise ne peuvent manquer de retomber tôt ou tard sur ses persécuteurs.

"Mais avec vous, dont la sympathie nous a si hautement encouragés dans notre lutte pour la liberté, nous n'avons point de querelle; nous faisons des vœux pour que vous réussissiez, et nous espérons réussir nous-mêmes à recouvrer les droits dont la possession est nécessaire à la gloire et au bonheur durable de tous les peuples.

"Dans tous les efforts que nous pourrons faire pour accomplir l'émancipation de notre pays natal et le délivrer de l'oppression sous laquelle il gémit, nous vous prions de croire que nous ne sommes animés d'aucun sentiment d'hostilité contre vous.

"Le même gouvernement qui exclut et dégrade tant de millions de vos concitoyens nous a forcés, pour défendre l'existence même de notre race, de recourir à la dernière ressource qui reste à l'humanité outragée; mais notre lutte sera au moins digne de la cause de la liberté humaine, et ne sera souillée d'aucun acte dont un homme libre aurait à rougir. Encore une fois, au nom des nationaux irlandais de l'Amérique que nous représentons, nous vous remercions des sentiments généreux que vous avez manifestés en faveur de nos pauvres frères qui, bien qu'innocents, ainsi que nous nous plaisons à le croire, ont été sacrifiés à l'impitoyable politique ou plutôt à la rigueur dont la barbarie et le système féodal, et vent nous gouverner par la force et la terreur, lorsque le consentement volontaire des gouvernés devrait être le seul titre à l'autorité.

"Des bons offices de ce genre sont plus puissants pour unir ensemble les nations que les traités des parchemins des diplomates, et quand viendra le jour où l'Irlande, république indépendante, apparaîtra aux yeux du monde, dans la grandeur et la plénitude de la liberté, notre peuple n'oubliera pas la voix qui, au temps de l'épreuve, l'a chaleureusement applaudi; et, en mémoire de cette heure bénie, à travers la profond océan, barrière élevée par la nature, et la mer encore plus grande de sang que nos tyrans ont cherché de mettre entre nous, la main de l'amitié et de la fraternité atteindra jusqu'à ces frères de la république d'Angleterre qui, alors, espérons-le, seront affranchis du cauchemar d'un gouvernement dont la sottise et la déloyauté ont laissé son pays sans une seule voix dans les conseils de l'Europe."

ASSURANCES PACIFIQUES.—Nous lisons dans le *Mémorial Diplomatique*:

"La situation générale de l'Europe, dans ces derniers temps, peut se caractériser par les traits suivants: On est fondé à dire qu'aujourd'hui la France, l'Autriche et la Prusse semblent désirer le maintien de la paix au même degré et sont résolus à employer leur influence respective pour écarter des complications qui deviennent menaçantes. Les dispositions de la Prusse dans ce sens ne paraissent pas douteuses. Des lettres de Berlin nous affirment notamment que le comte de Goltz a tenu, dans cette capitale, un langage propre à dissiper les appréhensions que le cabinet de Berlin pouvait concevoir sur les intentions de la France. Dans ses conversations récentes, M. de Bismark aurait lui-même déclaré de nouveau que la Prusse est résolue à éviter toute cause de difficulté dans le développement de sa politique intérieure.

"Des lors l'attitude de ces trois puissances vis-à-vis de l'Italie ne peut tendre qu'à l'apaisement, il est difficile de prévoir dès aujourd'hui comment l'Italie sortira de la crise qu'elle traverse, et nul ne méconnaît les difficultés contre lesquelles aura à lutter la nouvelle administration pour rétablir d'une façon définitive l'ordre compromis. Mais le cabinet dont nous parlons ne rencontrent du moins pas un désir commun de voir le gouvernement italien abandonner des prétentions incompatibles avec le maintien de la paix.

"Quant à la question d'Orient, on ne croit pas que la Russie, malgré des actes très significatifs, se détermine à la précipiter immédiatement."

LA MISÈRE EN ALGÉRIE.—Nous lisons dans un journal parisien:

Le secours de 400,000 fr. demandé pour les indigènes de l'Algérie a été voté le 7 janvier avec la même unanimité qui, la veille, avait accueilli le crédit de trois millions demandé pour les populations nécessiteuses de la mère patrie. L'urgence, en effet, est aussi incontestable dans l'un que dans l'autre cas. On s'étonne même que le gouvernement ait tant tardé. Ce retard paraît avoir eu les plus funestes effets. M. l'archevêque d'Alger porte à cent mille le nombre des victimes qui déjà ont succombé à la misère; une lettre émanée de M. le commandant de Prébois élève ce chiffre au double. Sur une population de moins de trois millions d'habitants, c'est une hécatombe effrayante.

LE FROID A PARIS.

On lit dans la *Patrie*:

"Depuis avant-hier, la Seine est complètement gelée à Paris. C'est à peine si entre les ponts au Change et Notre-Dame coule encore un mince filet d'eau. Depuis une vingtaine d'années, le fleuve parisien n'avait pas subi à ce point l'influence du froid. La première mention qu'on trouve dans les historiens de la congélation de la Seine remonte à l'an 821. Elle fut prise pendant un mois, et il en fut ainsi dans les hivers de 1044, 1067, 1124, 1125, 1205, 1216, 1325. En 1407, le froid fut si rigoureux que la plupart des vignes et des arbres fruitiers furent détruits. En 1420, Paris eut à souffrir d'un froid si vif qu'une mortalité extraordinaire se déclara et que la ville perdit plus des deux tiers de ses habitants.

Les loups entraient jusqu'au cœur de la ville pour dévorer les cadavres. En 1434, la gelée dura, à partir du 31 décembre, deux mois vingt et un jours. La neige tomba pendant quarante jours consécutifs. En 1570, le froid dura trois mois entiers dans toute sa rigueur. En 1608, l'hiver fut si rigoureux dès le 21 décembre que les approvisionnements de la capitale en combustibles étaient devenus si rares qu'un cotret se vendait 25 sols. Les troupeaux périrent en grand nombre dans les étables, ainsi que toutes les espèces de gibiers dans les campagnes et les forêts. La Seine fut si profondément prise, qu'elle portait des chariots pesamment chargés.

"En 1683, l'hiver fut si âpre, qu'un grand nombre de personnes moururent de froid. Les gelées durèrent trois semaines. En 1709, le froid extrême occasionna une disette qui fit périr beaucoup de monde. On fabriqua à Paris et à Versailles du pain d'avoine qui fut servi sur la table des princes et des riches. En 1740, le froid occasionna une nouvelle famine; on fit, par ordre du Parlement, des prières publiques et on promena par les rues les châsses de sainte Geneviève et de saint Marcel. En 1768, les cloches des églises se brisèrent sous l'action du froid.

"L'hiver de 1784 avait changé la physionomie de Paris. L'amoncellement des neiges et des glaces formait d'insurmontables obstacles dans les rues, où l'on ne pouvait plus marcher. Au coin de la rue du Coq Saint Honoré, on éleva une pyramide de neige en l'honneur de Louis XVI. Le 30 décembre 1788, le thermomètre descendit à 18 degrés 1/4 au-dessous de zéro. L'épaisseur de la glace qui couvrait la Seine fut de 12 pouces. Enfin, en 1799, 1810, 1811, 1812, 1814, 1820, 1829, 1846, les hivers furent très rigoureux, et la Seine fut congelée comme nous la voyons aujourd'hui."

— En feuilletant, ces jours derniers, un vieux bouquin fort rare, on y a trouvé les lignes suivantes, qui pourraient bien s'adresser à l'an de grâce 1868, tant elles nous allons bientôt entrer. Voici comment s'exprime l'auteur de ce petit ouvrage:

"Quand le jour de l'an vient au mercredy, l'yver est fort aspre et fruit: printemps sera mauvais, l'esté bon, les fruits seront bons et assez compétemment (abondante); les jeunes mourront. Automne sera froit ou humide; et ceste année seront diminuez les biens de la terre, à causes des guerres et noyses d'aucuns princes et empereurs."

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 29 janvier.

Le marché monétaire n'a pas varié. La demande d'argent est toujours animée à 1 à 1 1/4 et 1 1/2 par mois. Les billets hypothécaires sont encore à 12 et 15 par an.

L'or a ouvert à 139; il est ensuite monté et a clos à 139 1/4 à 139 3/8. Les transactions embrassent $2,000 et $5,000 à 139 1/8; deux lots de $5,000 à 139 1/4 et $15,000 (5,000 et 10,000) à 139 3/8. Un check de $40,000 en or sur New-York a passé à 1/16 de prime. Une vente de $1,500 en demi-piastres américaines a passé à 132; c'est la seule qui ait été annoncée. Les piastres mexicaines sont à 141 1/2 à 142.

La demande de change étranger a des prix plus faciles. Les ventes de sterling embrassent environ 2000 livres, connaissement, 151 1/2, 3000 livres No 1 à 152, 1000 livres à 152 1/4, 2000 livres à 152 3/8, 1000 livres à 152 3/8, 4000 livres No 1 à 109 3/4 pour de l'or.—Dans le change sur France, une somme assez forte, en commercial No 1, à 3 75, une autre somme à 3 73 3/4 et 100000 de premier ordre à 3 71 1/4.—Le sterling pour coté à 151 1/2 à 152 1/2. No 1 connaissement et clear et 153 1/2 à 154 le change de banque; le change sur France, à 3 75 à 3 72 1/2 le premier et 3 71 1/4 à 3 70 le change de banquiers et celui de banque.

Le change américain n'a guère varié. Les banques continuent à tirer sur New York à 3/8 d'escompte. Le change commercial à vue est à 1/2 à 5/8. Les ventes de commercial comprennent $15,000, $20,000 et $30,000 sur New York, à vue, à 1/2; $10,000, $15,000 et $20,000 sur New York et $10,000 sur Boston, à vue, à 9/16; $10,000, $20,000 et $40,000, sur New York, à 5/8.

Quelques ventes d'actions ont eu lieu, mais on ignore à quels prix.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les dernières transactions annoncées ont eut lieu à 67 les émissions en faveur de chemin de fer et 79 à 80 les consolidées, mais il ne rapporteront pas autant aujourd'hui.

Les billets de la ville ont été lourds à la baisse antérieure: $1500, en gros billets, se sont vendues à 14 d'escompte; $1500 à 14 1/4, et $14,000 à 14 3/8. Les acheteurs les ont achetés à 14 1/2 à 15. et les ont vendus à 13 à 13 1/2. Environ $1500 se sont vendues, en quatre ou cinq lots, à 13; $2000, en petits billets, se sont vendues à 5 d'escompte; les courtiers les ont achetés à 5 1/2 à 6 et les ont vendus à 4 1/2.—$2000, en billets de l'Etat, ont été prises, en petites sommes, à 27 1/2 à 28 d'escompte, et $1500 à 28 3/4. Ces billets ont été un peu recherchés pour les taxes.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 29 janvier 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4600 balles, qui ont changé de mains à des prix en quelque sorte plus pleins—particulièrement pour les premières qualités—mais qui ne dénotent aucun changement dans nos cotes, c'est pourquoi nous les répétons, savoir: ordin. 14¾ à 15¼, good ordinary à 16¼ à 16½, low middling à 17¼ à 17½, middling à 17¾ à 18—, strict middling à 18¼ à 18½ cents et good middling à 18¾ à—. Les ventes d'hier ont embrassé 3100 balles, y compris 500 balles qui n'avaient pas été rapportées, et qui ont été prises par un seul acheteur. Le marché a ouvert ce matin sous une favorable influence causée par des nouvelles de Liverpool, et en accusant plus d'intensité dans les exigences des facteurs, mais aucun changement cotable n'a pu avoir lieu dans les prix à cause de la baisse de change étranger, laquelle a forcé les acheteurs de se tenir à l'écart à moins d'opérer aux prix d'hier. Dans cette circonstance le mouvement s'est opéré avec entrain et a amené les ventes qui ont formé le montant cité plus haut.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	3732	
" précédemment	376392	
		380124
		395380
Expédié aujourd'hui	—	
" précédemment	293782	293782
Stock en mains		101598

TABAC—Le mouvement sur ce marché n'a montré que peu de variations depuis déjà quelques temps. Le fait est que le stock à vendre est trop faible pour permettre, en ce moment, de remplir des ordres pour l'étranger,—quelle qu'en puisse être l'étendue—et comme les manufacturiers de la ville sont à présent bien pourvus de l'article, il ne s'en vend que bien peu, même par le placement. Il s'en est vendu ces jours derniers—et ce, sans avis préalable—6 boucauts, du District de l'Ouest, nouvelle récolte, à — et 13 boucauts de low à good leaf, vieille récolte, écoulés à 8 à 18 c la liv. Cotes: Léger—Refused, 5 à 6¼, common leaf, 7 à 8, medium, 9 à 11, bon, 12 à 14, fin 15 à 17 cts, choice selections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused, 5¼ à 7, common leaf, 8 à 9, medium 10 à 12, bon, 14 à 15, fin 18 à 20, choice selections 18 à 22 cts la livre.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er septembre 1867 bts		3191
Arrivé aujourd'hui	000	
Arrivé précédemment	2857	— 2857
		6048
Exporté aujourd'hui	00	
Exporté précédemment	3832	— 3832
Stock en mains, à bord de nav.		2216

FRET—Le marché au fret n'a éprouvé aucun changement.

SUCRE—Il est arrivé ce matin 123 boucauts de sucre. La demande a été bonne avec offres de prix pleins, les lots reçus se sont vendus aujourd'hui aux prix suivants: 7¾ à 9 c la livre d'inférieur, 9¾ à 10 ¼ pour le commun, 11¼ à 11¾ c le bon commun, 12¼ à 12¾ pour le fair, 12 5/8 à 12¾ pour le good fair, 13 à 13¼ pour le fully fair, 13¼ à — le prime, 13¾ à 14 pour la qualité de choix, 14¼ à 14 1/2 pour le jaune clarifié, 15¼ à 15¾ le blanc et 11¾ à 13 3/4 pour le seconds.

MELASSE—Il est arrivé ce matin 128 barils de mélasse. La demande continue à être active et tous les envois arrivés ont été vendus à des prix pleins, c'est à dire à 50 à 55 c le gal. d'inférieure, 60 à 63 c pour la commune, 70 à 75 c pour la belle, 60 à 80 c la fermentée, selon la qualité, 80 c pour la prime non recuite et 72½ à 80 pour la recuite, selon la qualité. Un lot de 10 demi barils de commune recuite, s'est vendu à 75 c. le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il n'est pas arrivé de steamer de l'Ouest depuis notre dernière revue.

FARINE—La demande de farine est bonne, mais elle est restreinte par la rareté de la double extra et des grades au dessous, lesquels sont en demande. Une hausse de 25 c le baril a été obtenue aujourd'hui et les détenteurs demandent actuellement $10 50 à $10 75 pour la superfine et $11 à $11 25 pour la double extra. Le stock de triple extra et d'extra de choix est faible et ces qualités se vendent aisément à des prix pleins. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1518 barils, dont 50 et 50 de double extra à $10 75, 125 de farine pour ce qu'elle vaut, à $11, 275 de low triple extra à $12 37¼, 100 d'extra de choix à $14 50, 200 à $14 25, 415 de triple extra, 100 do, 200 de double extra, 95 de triple extra, 24 et 31 sans marque à des conditions privées, comprendre des prix pleins et $11 pour la double extra.

MAIS—Le marché est très ferme et la demande est restreinte par la faiblesse des envois qui nous en arrivent. Il n'en est resté en mains que quelques petits lots et qui sont invendus au débarcadère. Ventes, aujourd'hui de 2350 sacs, dont 100 et 250 de blanc, 1000 et 1000 de blanc et de jaune, en lots à $1 le boisseau.

AVOINE—Le marché est calme, à peu près à nos cotes précédentes. Ventes, aujourd'hui, de 570 et de 300 balles de la rivière Ohio—le dernier lot en mauvais état—à 80 c, 150 de prime de l'Ouest à 84 c et 100 à 85 cts et 250 de St Louis.

SON—Le marché est calme et sans changement. Ventes, aujourd'hui de 100 sacs à $1 30 cts, et de 200 à $1 85 c les cent livres.

FOIN—Le marché est stable et ferme, et le beau foin de la rivière Ohio se vend au commerce à $20 le tonneau.

PORC—Le marché a été plus ferme aujourd'hui, et les prix ont haussé de 75 cts le baril. Hier, sans avis préalable, 200 barils de mess nouveau se sont vendus à $22 37½ le baril. Aujourd'hui la demande a été active et 525 barils de mess ont été vendus comme suit: 100 de nouveau à $22 25; 50 à $22 75 à $23 25, 50 et 260 $23 et 100 à $23 25 le baril. Détail à $23 50 cents.

BACON—Le marché est plus ferme et les prix de l'article ont une tendance à la hausse, 10 barriques d'épaules se sont vendues aujourd'hui à 10¼ c et 25 do de côtés décossés à 13 c la livre. Dans le détail, il se fait un commerce actif de l'article à 10¼ c la livre d'épaules, 12¼ c pour les côtés clear ribbed, 13¼ à 13¾ les côtés décossés et 12 à 17 c les jambons passés au sucre. Un lot de 50 barriques d'épaules s'est vendu à 10½ c la livre.

SEIGLE—Un lot de 100 sacs s'est vendu à $2 25 le boisseau.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 30 janvier 1868.

Arrivé, hier—123 bœufs du Texas.

Vendu—234 bœufs du Texas, 4 bœufs de l'Ouest, 23 veaux et veaux d'un an, 79 cochons et 162 moutons.

A vendre — 245 bœufs du Texas, 44 bœufs de l'Ouest, 13 veaux et veaux d'un an, 1094 cochons, 425 moutons et 41 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 8 à —	12
do do 2me qualité, do	— 8 à —	9
Bœufs du Texas, 1re qua. par tête	40 50 à	50 50
do do 2me qualité, par tête	25 — à	35 —
do do 3me qualité, par tête	10 — à	20 —
Cochons, par liv. gr.	7 à	8
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à	5 00
do 2me do do	2 50 à	3 50
do 3me do do	1 50 à	2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	25 — à	30 —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à	125 00
do de 2e qualité, par tête	40 — à	80 00
Veaux de lait par tête	11 50 à	13 00
Veaux d'un an, par tête	14 — à	18 00
Chèvres par tête	3 00 à	4 00

Décédé, mercredi 29 janvier, à 6 heures 20 minutes, JOHN LASBURG, né à Bristol (Angleterre). Ses funérailles auront lieu aujourd'hui jeudi, à trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Casacalvo, entre les rues Montégut et Clouet, No 645.

Décédée, hier, à 4 heures de l'après midi, CECILIA TERVALON, fille de A. E. TERVALON et de BELLE JOINY. Tous les parents et amis de la famille ainsi que les membres de la Société des "Amis de l'Ordre," sont priés d'assister au convoi funèbre, aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi.

Le corps est exposé chez son père, rue Amour, 388, entre St.Antoine et Bagatelle.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

Il a plu au G∴ A∴ D∴ L'U∴ de rappeler à lui notre T∴ C∴ Sœur CECILIA TERVALON. Tous les membres de la Resp∴ L∴ Fusion Maçonnique No 2, sont priés, ainsi que tous les Maç∴ réguliers de l'Orient, d'assister à l'enterrement.

Le convoi partira à quatre heures précises de l'après midi de la demeure de notre T∴ C∴ F∴ A. F. Tervalon, No 388 rue Amour entre St Antoine et Bagatelle.

30 janv—1 L. H. MATHIEU, R∴ Sec∴

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré samedi 1er février 1868 à 8 heures précises du matin, à l'église Ste Marie, rue de Chartres, entre Ursulines et Hôpital, en mémoire de feue MARIE LOUISE GURY, épouse de Ernest Richard.

Les amis et connaissances des familles Gury, Richard et Pélanne sont priés d'y assister, sans autre invitation.

30janv—3 De la part de son mari.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera dite à l'Eglise St. Augustin, Jeudi prochain, 30 du courant, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu PAUL DESDUNES POINCY, décédé à Paris, le 1er janvier 1868. Ses amis et connaissances, ainsi que les membres des Sociétés de St. Vincent de Paule et de la Propagation de la Morale Chrétienne, sont invités à y assister.

Course de Pompiers

POUR

LE PRIX DE TYLER.

LES entrées, pour cette course, peuvent se faire au bureau de la Société Industrielle et Agricole, rue du Camp No 56, au premier, et lorsqu'elles sept entrées au moins auront été faites, les Directeurs fixeront le jour où la course devra avoir lieu.

THOS. J. RHETT.

30jan—4t PP Secrétaire et Surintendant.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

Avis.

LES officiers et les membres de cette Société sont priés de se réunir, dans leur salle, cette après-midi, à trois heures précises, pour assister aux funérailles de leur frère,

JOHN C. LASBURG,

né à Bristol (Angleterre), décédé, hier, à l'âge de 34 ans.

Par ordre du Président

30 jan—1 A. A. MARCHAND, Secrétaire.

Divers! Divers!

10,000 Caisses Vitres françaises, grandeurs assorties,
300 baril de Bi Carbonate de Soude,
30 tambours Soude Caustique,
2000 onces Quinine de Pelletier,
3 caisses Indigo de Madras, belle qualité,
250 barriques Vin Rouge de Bordeaux, diverses qualités,
500 caisses Vin Rouge de famille, Alfred Morton,
150 fûts Eau-de-Vie de Cognac de toutes vendanges, des marques bien connues qui suivent: Castillon 1815, Vine Growers Company, Julien Laferrière, &c. &c.
5 quart Absynthe Ed. Pernod,
10 pipes et demi-pipes Genièvre de Hollande, marqué du Steamboat de Kyneb nde,
100 caisses Champagne Gve Gilbert, qualité extra,

A vendre par

WM. H. VREDENBURGH & NEPHEW, Commissionnaires-généraux et importateurs, No 23, rue Peters, près celle de la Douane.

30 jan—6t

Pâtes d'Italie! Pâtes d'Italie!

300 Caisses macaroni blanc,
250 caisses vermicelli jaune, très fins,
100 caisses pâtes assorties.

Reçus de Gênes par voie de New York, en débarquement du navire Lorenzo, et à vendre par

ANT. LANATA, 9 & 11 rue Jefferson, entre Chartres et Vieille Levée.

30janv—4t

Aux propriétaires de cafés.

UNE assemblée des propriétaires de cafés est convoquée pour JEUDI SOIR, 30 du courant, à sept heures, au National Hall, rue Poydras, près des Remparts. On demande que TOUS soient ponctuels, attendu qu'il s'y traitera de questions très importantes.

Par ordre du Comité.

JOHN McPHELIN, Secrétaire.

H F. STUERCKEN, Président. 28 jan—3t

AVIS.

Aux contribuables—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1868 sont prévenues que le dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. H BENSEL,

Percepteur des taxes d'Etat pour le 4me District.

Bureau coin Adèle et Levée,—4me District, 20janv—20

Taxe de la Convention

LE soussigné prévient les contribuables du 4me District qu'ils doivent payer entre ses mains la taxe décrétée par la Convention d'Etat, d'ici au 15 février. Ceux qui seront en défaut auront à supporter les frais.

H. BENSEL,

Collecteur des taxes d'Etat pour le 4me District.

Bureau coin Adèle et Levée, 4me District. 29janv—2

Salle des Jeunes Gens de l'Association de Bienfaisance du CRESCENT et STAR.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.

A l'Assemblée annuelle tenue ce soir, les personnes suivantes ont été élues Officiers pour servir durant l'année suivante:

Président,	W. E. FITZGERALD,
1er Vice-Président,	A. HARDELL,
2d. Vice-Président,	GEO. A. MEILLEUR,
Secrétaire,	GEO. EMILE STONE,
Trésorier,	H. BENACHI,
Grand Marshal,	EMILE F. ROUX.

MEDECINS:

L. G. CAPERS, Jr., E. DE BLANC, SAMUEL LOJAN, W. S. MITCHELL.

PHARMACIENS:

J. LLADO, F. CLAVEL, P. BARTHE, F. SCHUMACHER.

COLLECTEUR:

L. ROSENZWEIG.

GEO. EMILE STONE, Secrétaire.

28 janv—3t

MERCHANTS' EXCHANGE.

(BOURSE DES NÉGOCIANTS)

166....Rue de la Commune....166

(Près Carondelet.)

ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins liqueurs, ale, porter, &c.

Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

30 jan—3t FRANK HERBER Directeur.

VOLÉ dans le bureau No 11 de la rue St-Pierre, une boîte en ferblanc contenant plus de $1,700 en billets du Trésor des Etats-Unis deux pièces en or de 20 francs, une montre portant levier en argent et les billets suivants: Un billet de $1,000, tiré à la Nouvelle-Orléans, par F. J. Woesner, à un an de date, à l'ordre de Ch Schrepp; 2 billets de $500, datés Nouvelle-Orléans, juillet 1863, payables respectivement à 18 et 24 mois de date, tirés par Ch. Metné, à son propre ordre et endossés par lui; un billet de $1,500 tiré par Ths. J. Paine, à son propre ordre et protesté à New-York pour cause de non paiement; 10 billets de $50 tirés par H. Wintzler, à l'ordre de Henry Links, de la Nouvelle-Orléans; 2 billets de $1,000 datés de la Nouvelle-Orléans, et ou deux ans de date, tirés par C. H. Hone, à son propre ordre et endossés par lui, payables au bureau de la Compagnie du Steamboat de Kyneb; un billet tiré d'après un acte passé par-devant M. Morel, notaire public, le 17 janvier 1866 tirés par Ernest J. Wenck à son propre ordre et endossés par lui, lesquels billets ont été payés; une traite de $300 ou or, tirée par E. Tuchard, en faveur d'Antoni, de Galveston (Texas), laquelle traite a été protestée, pour non acceptation en 1867; un reçu d'une traite de Hanewinkel, pour $1,800, en faveur de H Weber; 2 billets, l'un de $300 et l'autre de $470 tirés par Jean Dion, à son propre ordre et endossés par lui, datés d'octobre 1865 à partir paiement. Le public est prévenu de ne pas recevoir ni négocier lesdits billets, attendu que le paiement en a été arrêté. J'offre $250 de récompense à quiconque me fera retrouver la boîte et son contenu, et $100 pour la condamnation du voleur. ERNEST J. WENCK

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1868. 30 jan—3t

AVIS.

J. W. GLENN et W. R. HOLCOMBE ont cessé d'être associés de notre maison le 31 décembre 1867. Ils s'occuperont des affaires comme d'habitude et sont également autorisés à signer notre nom.

30 janv—6 A. GLENN & CO.

J. A. CELLES,

Architecte et Entrepreneur,

ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37 passage de la Bourse. Il y sera visible, tous les jours, de midi à une heure.

30 jan—1m

On demande une Nourrice.

S'adresser rue de la Douane, 130, de 4 heures à 6 heures P M. 30 jan 1PP

EXPOSITION UNIVERSELLE. PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c

98....Rue de Chartres....98

M. A. MONNA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce, choisie avec soin, ayant par l'élégance de la forme que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 30 janv—6t

Enfant noyé.

Noyé, le 8 janvier 1868, dans le Mississippi, un PETIT GARÇON âgé de 9 ans, en tombant par-dessus le bord du vapeur Welcome, venant de St-Louis, à peu près à la hauteur de la plantation Bernaud, à 25 ou 30 milles de la Nlle-Orléans. Les personnes qui retrouveraient son corps sont priées d'en faire part à M. C. Gerard, son frère, rue Marais, No 7, au premier.

NOTA. — Une récompense honnête sera donnée à la personne qui aura trouvé son corps. 30 jan—2t

Chien Trouvé.

Trouvé un chien "Tayau" que son propriétaire peut réclamer en s'adressant au No 84, rue Bienville, et en payant cette annonce. 30 jan 3t

A Louer

Cette belle et spacieuse maison située rue St-Louis, No 72, entre Royale et Bourbon. Possession sera donnée immédiatement. Pour les conditions, qui sont très raisonnables, s'adresser au bureau de O. Drouet, passage de la Bourse, No 113, entre St Louis et Conti. 30 jan—5t

Nourrice.

UNE jeune femme d'une bonne constitution, ayant son lait de 20 jours, désire se placer comme nourrice. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Royale 342. 29janv—3t

100 Fusils de Chasse,

IMPORTÉS PAR

M. J. SAGET,

Faits sur modèle et marqués à son nom,

29 jan—2t Rue de Chartres, No. 216, N. O.

Demande d'une Cuisinière.

UNE bonne CUISINIERE trouvera un emploi permanent en s'adressant rue Royale No 71, entre Conti et Bienville, chez M. Meunier. 29 janv—4t

Charbon, Charbon, Charbon.

Charbon Pittsburg de la meilleure qualité, livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché; charbon Anthracite et Canuel anglais, à vendre par

W. G. COYLE & Co., Bureau rue Gravier No. 142.

29 jan—3 t Dépôt au coin des rues Magasins et Girod.

Jos. P. COULON,

(Successeur de Price et Coulon,)

PLOMBIER,

Rue du Camp, No. 106, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.

20 oct—6m DJS

COSTUMES DE BALS MASQUÉS.

J. GALINIER, RUE ROYALE, No 121,

OFFRE, à des prix très modérés, aux personnes qui ont l'intention de suivre les bals masqués, des costumes de tous genres qu'il a importés lui-même de France et qu'il louera à des prix modérés.

25 janv—1m jeudi, sam, dim.

$250 ou $1,000 DE RECOMPENSE.

$250 de récompense sont offertes pour l'arrestation du voleur ou des voleurs qui ont commis le vol au magasin des Messieurs FERNANDEZ & VILLA, dans la nuit du 22 courant.

$1,000 seront données si l'on recouvre l'argent.

28 jan—3

Divers.

100 pots CAVIAR, RUSSE,
100 douzaines FROMAGES NEUFCHATEL,
25 caisses FROMAGES TETE DE MAURE,
50 caisses do PATE GRASSE,
100 do do ROQUEFORT.

En débarquement du steamer Bavaria, de Southampton. A vendre chez J. B. SOLARI, coin Royale et St Louis.

28 janv—3t

E. W. Burbank. Alfred E. Billings.

Moulin Crescent City.

Farine de Maïs séchée au four—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par

E. W. BURBANK & Co., Rue de la Nlle-Levée Nos 137 et 139, entre les rues Girod et Notre-Dame.

28 janv—1m

C. JAUBERT & Co.,

20......Rue de Chartres......20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.

Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude, 27 déc—3m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle De la Nouvelle Orléans.

RAPPORT ANNUEL.

MESSIEURS—Le conseil d'administration arrivé au terme de la mission que vous lui avez confiée le 25 novembre 1866, a l'honneur de vous rendre compte de la gestion de vos affaires, du mouvement de votre caisse et des mutations survenues parmi les membres de la Société durant l'année administrative, expirant aujourd'hui.

Comité de Finances.

La balance en caisse au 25 novembre 1866 était de	$3732 77
Le montant des recettes pour l'année expirée, comprenant, collections, admissions, &c.	$15779 85
Formant un total de	$19191 52
Nos dépenses pendant la dite année ont suivant comptes à l'appui comprenant: dépenses de l'Asile, des docteurs, des pharmaciens, secours donnés aux Sociétaires, intérêts d'actions, &c.	$16173 18
Balance en caisse ce jour	$2956 34

Dettes de la Société.

La balance des actions à payer au 25 novembre 1866, était de	$2710 00
Donné et payé pendant cette année	1169 00
Dette totale de la Société	$1,541 00

Actif de la Société.

Estimation des meubles et immeubles appartenant à la Société suivant inventaire fait le 24 novembre 1867, propriétés comprenant l'Asile et les divers tombeaux ainsi que les terrains appartenant à la Société	$60000 00
Mobilier, lingerie et ustensiles renfermés dans l'Asile	$5629 50
Actif total	$65629 50

Comité d'Administration.

La 25 novembre 1866 la Société se composait de 1543 membres y compris les veuves de sociétaires morts	1543
Les admissions de cette année se sont élevées à	234
Formant un total de	1577
Nous avons eu dans le cours de l'année: Démissionnaires	24
Rayés des contrôles aux assemblées générales	102
Décédés à l'Asile	32
Décédés à domicile	58
	216
La Société se compose aujourd'hui de	1361

Membres classés comme suit:

Pensionnaires à l'Asile	1 ne payant pas de cotisation
Membres honoraires	2 payant chacun $ 0
Fils de sociétaires	11 payent chacun $0 50
Veuves	41
Membres actifs	1306 total égal 1361

Comité de Secours.

Les bons de secours délivrés pendant l'année se montent à $1445.

Les rapports adressés par M. le docteur Touatre, médecin principal de l'Asile, constatent que trois cents sociétaires y ont été admis et y ont séjourné 3,120 journées. La perturbation jetée par l'épidémie dans notre service médical n'a pas permis à tous les médecins qui nous ont prêté leurs bons offices de nous faire un rapport bien exact des sociétaires soignés à domicile, mais le nombre en est considérable les visites à domicile s'élevant pour les docteurs Touatre et Maringer seulement à 4,956.

En terminant ce rapport, Messieurs, nous ne pouvons nous empêcher de jeter un regard en arrière. L'épidémie nous a rudement éprouvés, notre caisse si florissante en 1866 a souffert de bien fortes atteintes, mais si tout en un mot a contribué à retarder notre marche progressive, nous avons encore l'espoir que la bonne harmonie qui règne parmi les sociétaires et leur dévouement habituel ne nous feront pas défaut pour réparer nos désastres.

Nouvelle Orléans, janvier 1868.

Par ordre du président,

Le secrétaire, A. BARBIER.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Assemblée Générale du 25 Novembre 1867.

A l'Assemblée Générale tenue ce jour, le Comité suivant a été nommé pour procéder au dépouillement du scrutin.

MM. L. DUPERRON président, J. L. REVOL, E. DANTY, E. MASSON, P. CHARITÉ, F. P. CHABERT.

Les personnes suivantes ont été élues:

Président, M. J. GIROD, No 72, rue Dauphine. Vice-Président, P. MACOU, encoig. Poydras et Baronne.

Trésorier, J. J. BONAFFÉ, rue Levée, No 47, Troisième District.

Comité de Finance.

J. L. REVOL, rue de Chartres, No 219.
A. BISSAC, Promenade Carondelet.

Administrateurs.

J. LEBLANC, Vieille Levée, No 265,
J. SCHWEITZER, rue Royale No 166,
C. CARITÉ, encoig. Dryades et Poydras,
B. LANSERÉ, encoig. Ville et St Orléans,
J. HOUIDOBRE, rue de Chartres, No 238, et Promenade Carondelet, No 23.

Comité d'admission.

E. DANTY, rue Ursulines, No 128,
F. FONTAINE, rue Ste Anne, No 41.

Médecins de la Société.

M. le Docteur J. TOUATRE, pour l'Asile et le 1er District; heures de consultation pour les Sociétaires, de midi à 2 heures, tous les jours No 240 rue Royale.

M. J. MARINGER, pour le 1er et le 4e Districts, heures de consultation pour les sociétaires tous les jours de 11 heures à midi, rue Poydras, No 305, et rue Royale No 67 de midi à 2 heures.

M. le Dr. BERJOT pour le 3e District; heures de consultation tous les jours, de midi à 2 heures, rue Royale, No 195.

Pharmaciens.

MM. J. Casmoosky, No 172, rue Poydras,
Poulman, Ile Magazine,
M. Leon, encoig Marais et St Philippe,
M. Gaudes, encoig. Conti et Bourgogne,
J. Llado, encoig. Dumaine et Chartres,
A. Schreiner, encoig. Vieille Levée et Hôpital,
F. Barthe, encoig. Dauphine et Hôpital,
O. Robin, rue Royale, entre Douane et Bienville,
D. Escoubas, encoig. St Philippe et Romain,
A. Rousseau, encoig Dumaine et Marais,
F. Castel, encoig. Dauphine et Bourbon,
L. Clavel, encoignure Orléans et Bourbon,
S. M. Voget, encoig. Claiborne et Chemin du Bayou,
S. Cyr Fourcade, encoig. Ramparts et Derbigny,
B. Laplace encoig Champs-Elysées et Victoire,
A. Ravette encoig. Esplanade et Craps,
Weber, encoig. Casacalvo et Mandeville,
J. Cathala, encoignure Ste Anne et Villeré.

Collecteur.

M. F. P. Chabert, rue de Chartres, No 534.

Gardien de l'Asile.

M. J. P. Dubarry.

Par ordre du Président,

A. BARBIER, Secrétaire.

Nouvelle Orléans, le — janvier 1868.

19 janv—19 28 26 30

GRANDE REDUCTION DE PRIX! GRAND SACRIFICE!

L. ETERNOD

Rue Bourbon, encoignure Ursulines ET Rue Bourbon, encoignure Conti.

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant, il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.

Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,000 yards Indiennes françaises et Percales.

Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre.

14 janv 1m L. ETERNOD.

Grand Sacrifice!

Grand rabais! Grande occasion!

Habillements d'hommes et d'enfants

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT,

CHEZ

LEON GODCHAUX,

81 et 83, rue du Canal,

213, 215 et 217, Vieille-Levée.

Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à sa nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant.

BILLETS DE LA VILLE AU PAIR.

VENEZ VOIR ET EXAMINER.

LEON GODCHAUX, 81 et 83, rue du Canal, 213, 215 et 217, Vieille-Levée, en face du Marché à la viande.

7 janv—1m

F. D. RULEFF,

COURTIER,

Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banques n'ayant pas cours, bons, scrip d'assurance et effets du gouvernement.

Rue Gravier No 124,

Nouvelle-Orléans. 25 jan—1m

Mémoire du Dr. Chs. Deléry SUR L'EPIDEMIE DE FIEVRE JAUNE DE 1867.

En vente chez:

MM. P. Durel, 37, rue de Chartres;
L. Marchand, 113, rue de Chartres;
E. Delery, 171, rue Royale;
B. Laplace, pharmacien, encoignure Victoire et Champs Elysées.

Les personnes de la campagne qui désireront avoir le Mémoire devront s'adresser à M. L. Marchand.

25 janv—3t

CHAUX ET CENDRE DE GAZ.

A VENDRE pour remblais et allées de jardins. S'adresser au bureau de la Compagnie du Gaz, rue de la Commune, No 139. 26janv—4t

Propriétés à vendre et à louer

A louer à $75 par mois.

LES deux étages du magasin No 205, rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts, convenables pour résidence.

26 janv—5t C. V. LAGAY.

A louer immédiatement

Le premier étage ou, si on le désire, tous les étages supérieurs de la maison située rue Royale, No 66. S'adresser à M. A. ELIE au rez de chaussée. 17 janv

Belle résidence à louer.

A louer ou à vendre, une belle résidence, située rue Bourgogne, No 111, près de l'encoignure de la rue St-Louis, comprenant une maison basse sur le devant avec un joli jardin, un pavillon et de vastes dépendances, arrière-cour, salle de bain, etc. Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille.

25 déc—1m PP

Belle résidence de campagne.

L'attention du public est spécialement appelée sur les propriétés de campagne qui seront vendues par le shérif de St Bernard, qui doit avoir lieu à la maison de Cour de cette paroisse, le SAMEDI, 1er février prochain, de l'habitation d'Emile Peyroux, située à quatre milles en dessous de la Nlle Orléans, avec les nègres qui font partie.

Propriété à Louer.

SITUEE rive droite du Mississippi, et en face de Carrollton, bien adaptée pour le jardinage, étant à proximité de la Nouvelle-Orléans.—Elle appartient à Mme Vve Edmond Fazende, ayant deux arpents de face sur quarante arpents de profondeur avec maison de maître, cuisine, écurie et cabanes pour travailleurs.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à E. V. WILTZ, chez G. W. Bencker & Co., Nos 11 & 13 rue des Magasins.

8 janv—1 m

34.... RUE DE CHARTRES....34

IMPORTATION DIRECTE.

J. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTES en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c, &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34

24 nov—3m

Avis de Société Charitable.

DIMANCHE prochain, 2 février, il y aura, à 8 heures du matin, une messe en musique, à la Chapelle, coin Conti et Remparts. Le Père Requin chantera la messe et fera un sermon de charité. Toutes les sœurs de charité sont invitées à rendre leur compte après la messe.

J. F. TURGIS

28 janv—6t D'recteur de l'Asile Beauregard.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de la Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nouvelle Orléans, aura lieu, à la Bourse des Négociants, le LUNDI 3 février. Toutes les personnes (autres que les acheteurs primitifs) ayant des actions, sont priées de les déclarer au bureau de MM. Stewart, Galbreath & Frider, rue de l'Union, No 46, pour qu'elles soient inscrites, sur le livre de transfert, avant le 3 du mois prochain. L'assemblée des actionnaires sera appelée à l'ordre à 10 heures du matin. Les polls pour l'élection des Directeurs, seront ouverts de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Par ordre.

28janv M JEFF THOMPSON, secrétaire

Banque de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1868.

LE 27 du courant, à une réunion de Directeurs de cette banque, il a été résolu que cette banque ayant d'amples moyens, elle reprend les opérations actives.

29janv—6f N. AUGUSTIN, caissier.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.

UNE assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le JEUDI 27 février prochain, à midi, conformément à la section des règlements, pour prendre en considération l'état de la banque et décider quelles mesures devraient être prises dans l'intérêt des créanciers et de tous ceux qui sont concernés.

J. F. IRVINE.

28 janv—1m Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.

LE 20 du courant, à une élection, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année:

E. F. LAVILLEBEUVRE,
SAML BELL,
ALFRED MOULTON,
A. FOSTER ELLIOT,
AUG BOHN,
R. L. MILLAUDON,
H. GALLY,
S. L. LEVY,
A. FREDERICKS.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs. E. F. LAVILLEBEUVRE a été élu Président.

GEO. A. FRERET, Caissier.

28 janv—6f

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale de la Direction de cette Compagnie, M. Charles Engsfeld a été nommé Secrétaire en remplacement de M. N. Augustin, démissionnaire.

29janv—6f PLACIDE FORSTALL, Président.

Succession de VICTOR PROSTDAME.

—No 30,158—

AVIS est par le présent donné aux créanciers de cette succession, d'avoir à présenter leurs réclamations au soussigné, aussi à tous ceux qui doivent à la dite succession d'avoir à payer le montant de leur dette au dit soussigné.

A. G. VILLERÉ.

26 jan Bureau du Gref. 2me Cour de District.

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.

ET

ARTICLES DE FANTAISIE.

PROSPER REBER,

22......Rue de Chartres......22

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; se composant de:

Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons paniers, voitures pour enfants feux d'artifices, galons or et argent pour régalias, &c &c.

Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.

Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

2 nov—3m 22 Rue de Chartres entre Canal et Douane

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.

SCRUGGS & BARTLETT,

ENCANTEURS,

No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.

☞ Avances faites sur consignations. 28 jan—1an

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE

HAY & MEHLE,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux vertes, la cire, le suif et les articles à tanner.

Rue du Commerce, 62 (44)

15janv—3m Nlle-Orléans.

LE CAUCASIEN.

MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé Mr. GIUSEPPE BOITERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Boitero.

Le nouvel établissement portera le nom de

Le Caucasien

et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.

A. MANNESSIER, — G. BOTTERO.

N. B.—Les ordres pour dîners, soupers, &c., sont remplis dans le bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 20janv—1me

L. CRESSON,

PEINTRE,

193 et 195 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentures et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. CADRES et ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, de toute sorte.

Almanach de la Louisiane,

1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures,

A vendre chez

F. GONTHIER,

Encoignure Commune et St-Charles

PRIX: 25 cents l'exemplaire, $1.75 la douz.

7 jan—1m

J. J. E. PLANCHARD,

AVOCAT,

a transporté son bureau au

No 96 de la rue de la Douane, près Royale

1er janv—1m

REMEDE DE COE

CONTRE LA DYSPEPSIE.

Remède certain contre toutes les Maladies de l'Estomac.

GOUTTES PERIODIQUES DE LYON.

Remède souverain pour les irrégularités des Femmes.

BAUME DE COE

CONTRE LA TOUX.

Toutes les familles doivent en être pourvues.

En vente chez tous les Pharmaciens.

BARNES WARD & Co., 24 rue Magazine.

8 janv—1 m—PP Agents en gros pour le Sud.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,

Pharmacien de l'Université de Paris. Enc. Conti et Bourgogne.

23 sout

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures au No 140 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—th

LE DOCTEUR M. ESCOUBAS vient d'ouvrir une pharmacie, encoignure St-Philippe et Romain. Elle sera dirigée par M. Paul Baker, pharmacien, qui parle français, allemand, anglais, espagnol et italien. Les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais et américains. Parfumeries fines et articles de fantaisie.—Le Docteur M. Escoubas est pharmacien de la Société Française; il remplira avec plaisir les prescriptions que messieurs les sociétaires voudront bien lui confier.—Consultations gratuites de midi à deux heures. 14 janv—1m

TRAITEMENT SPECIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES — Le Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies suivantes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères). Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie et des voies urinaires.—Il guérit la Surdité et chronique qu'elle soit, est garantie en 30 jours.—Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 75 14 janv—1an

Docteur A. Landry

De la Faculté de Médecine de Paris, No 60, rue du Maine, encoignure Royale.

TRAITEMENT HOMOEOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES

Consultations de 1 à 3 heures.

Le Docteur L. DUPERRON, dentiste, rue Bienville No 66, encoignure Royale, pose et continue, pour toutes les opérations et les aurifications et mécaniques de la bouche, toujours prêt à ses Messieurs A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Une attention spéciale est donnée aux pièces artificielles et au goût parfait dont l'usage est devenu si général, tant à cause de sa propreté et de la douceur de ces pièces, qui, à la fois, l'extraction des dents sans douleur et sans danger par l'anesthésie générale ou locale. Prix modérés. 31 déc—1m

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 123 de la rue Carondelet, où il exerce l'art des opérations dentaires de la profession d'après ses méthodes et perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 1 nov—6m

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. MABASSE,

Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a. m. à 5 h. p. m. 17 nov

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

195......RUE DU CANAL......195

entre Bourgogne et Remparts en face l'école

tinue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultation en français, en espagnol et en anglais.

16 mai

Le Dr. CHARLES K. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24mars—6P PP la 1.

La Machine à Coudre "Eliptic", de SLOAT,

TRIOMPHANTE!

LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE a donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT. On se pourrait trouver un Bienfait pour la LEUR EXCELLENCE.

Je les vends maintenant au prix de CINQUANTE PIASTRES, et donne, avec chacune d'elle un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANTS.

M. S. HEDRICK

Au grand dépôt de machines du Sud, Rue du Canal, No 27.

17janv—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 29 JANVIER. — CLASSE M

Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	Tous
76	50	45	62	31	18	42	26	41	32	48	37	68	2	

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD.

Marchand de billets de loterie,

Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages sont toujours exacts

24déc 1m

Banque Nationale de la Cité.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1868.

L'ELECTION annuelle des directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

JULES CASSARD.

22 jan—au 24 fév Caissier.

BANQUE DES MARCHANDS.

Nlle Orléans, 16 janvier 1868.

LE 13 du courant, à l'élection annuelle des actionnaires, ont été élus Directeurs pour l'année—

E H. REYNES,
THOMAS S. O.,
L. F. GENERES,
ALFRED KEARNY,
JOHN WILLIAMS.

Et, aujourd'hui, à une élection des Directeurs, M. E. H. Reynes a été élu Président et M. F. H. Hatch, caissier.

17 janv—15 f F. H. HATCH, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

30 DECEMBRE 1867.

AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pia tres par action, lequel dividende provient des bénéfices des six derniers mois et sera payable aux actionnaires, à partir du 20 janvier 1868, au bureau de la compagnie.

Wm. S. BROWN, Trésorier.

31déc1m

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET pour St Louis, Louisville, Columbus et Cairo.

Département du transport.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les points indiqués ci-dessus.

Les réclamations pour pertes, avaries ou prix trop élevé seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au dépôt, rue Calliope.

T. S WILLIAMS, surintendant général, JAMES TONGE, agent général pour le fret.

3 janv—1m

LOUIS GADEL

Fabricant de Matelas et Sommiers en tous genres.

65 RUE ST. LOUIS entre Royale et Bourbon. 65

A constamment en mains, Matelas, mousse, crin et laine; fait aussi les matelas et sommiers sur commande, et refait les matelas à domicile.

Prix Modérés 24 janv—6f

BARRY T HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN E. NEW.

Hays, Moïse & New,

AVOCATS ET CONSEILLERS.

Bureau, rue St-Charles, No 13, Nlle-Orléans

21 janv—1m LOUISIANE.

Avis.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre le soussigné sont priées de les présenter, pour recevoir le paiement, et celles qui lui doivent sont priées de venir de suite régler leurs comptes.

JOHN PETIT.

14jan—au 31jan Enc. Robertson et Carondelet Walk

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de

C. F. Manton, C. V. Garke, Wm. Chance

FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, acier d'argent ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils rayés et des conditionnes que leurs prix ordinaires

McLEAN & OLIVIER

20 nov—3m 86, rue du Canal.

A VENDRE

LE bail, le stock et les installations de la buvette du salon d'huîtres et du restaurant connus sous le nom de "Pot aux Huîtres," No 2 de la rue St Charles, entre les rues Franklin et Treme. Si le tout n'est pas vendu à partir du 31 du courant, on offrira à l'enchère publique le 1er février 1868 à 10 heures du matin. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou à LOUIS H PERRET, encanteur, Passage de la Bourse.

Déménagement. Déménagement.

LE "NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION" a été transféré du No 147 au No 157, rue du CANAL entre Dauphine et Bourgogne. 3janv—1m

Domestiques.

ON a besoin immédiatement d'une cuisinière, d'une femme de ménage, et d'un enfant, qui pourrait en même temps servir de garçon dans la maison. La préférence sera donnée à des blancs et notamment à des Européens. S'adresser rue d'Orléans entre Dauphine et St-Philippe. 2 janv

GRAINES DE JARDINAGE.

Graines de jardinage de Landreth—Récolte de 1867. H. Hafner a maintenant un choix complet de graines de jardinage d'hiver et de printemps, etc., reçues de chez MM. D. Landreth & Son à Philadelphie.

Un beau lot d'oignons.

Un stock de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, certains à leur choix de papiers

H. HAFNER, Rue St-Charles No 105, En face du Théâtre St-Charles

24déc—3m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à distiller, des Machines pour presser le coton, des Vis de Newell, des tous les autres travaux en fer, ainsi que toutes les sortes de travaux d'habitations de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le sucre.

14 sept—6 m LEEDS & Co.

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de

MACHINES DE MOULIN A SCIE
MOULINS A FARINE
MOULINS A FARINE DE MAIS.
MACHINES A CARDER LA LAI
SCIES CIRCULAIRES.
MACHINES A FLECHES A SANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS &
constamment en magasin.

Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido. No 3.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire nos arrangements pour la construction de machines qui exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vapeur de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO

14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

Combustible à bon marché.

LE COKE livré à 40 cents le baril, par la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, rue de la Commune, No 56.

Bois, Charbon, Sable, &c.

J C. KATHMAN,

(Fabrique de Tous des Tropiques).

Marchand de Charbon, charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de chauffage, RUE BIENVILLE, No 224,

Coin Marais.

LES ordres laissés au bureau seront promptement dans la Boîte du Merchants' Exchange seront remplis sans délai. 24 déc 3m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre aux plus raisonnables conditions. A vendre également un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL

Rue Carondelet No 184

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ.

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Tousard et Robertson Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis de jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au prix le plus bas.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu. Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités par

V. DEMORUELLE

Coin Toulouse et Basin.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.

14fevrier—1an

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention, aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ

5 janv—1an—th PP No 37 rue Vieille-Levée.

Machine à Laver et Machine à Tordre le Linge

CES sont les deux meilleures Machines à laver et à tordre le linge. Elles sont en vente chez le propriétaire L. HUBER, au coin des rues St Marie et Lafayette, No 107 St Marie, Nlle-Orléans. Pour plus de détails s'adresser à lui. Circulaires

1er janv—1m. PP LEWIS HUBER.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

PENSION à $5 00 par semaine.

Mme DENISE,

PENSION FRANÇAISE,

Rue de la Douane, 126.

CETTE PENSION sous le rapport du service et de la propreté doit le goût des plus difficiles à satisfaire à sa clientèle.

27 déc

Changement de Demicile.

LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue Chapitoulas No 123 entre Bourgogne et Remparts.

JAYME MAGI,

IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE,

79, Rue de la Commune 79

On a à vendre 4 CIGARES:

☞ Pour les connaisseurs on garantit le... C'ces que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.

20 nov—3m